



Dérogation Arbitrage match de Phase Finale

Objet : arbitrage de votre match par des arbitres mandatés par la Ligue

Messieurs, Mesdames les présidents de clubs,

Vos équipes respectives sont qualifiés pour le match des phases finales qui se déroulera le ___ / ___ / ___ à

_____ et opposera l'équipe des _____ à celle des _____, et je vous en félicite.

A l'instar des phases finales de D1 et de D2, la CRA de la LIGUE _____, avec l'accord de la Commission Football Américain et la Commission Nationale des Arbitres de la FFFA et sous réserve de votre accord, souhaite envoyer une équipe d'arbitres neutres, régionaux à minima, pour officier sur votre match. Cette équipe sera composée de 5 arbitres expérimentés.

Quelles conséquences pour vous ?

- La présence de vos ARC n'est plus obligatoire. Cependant, si l'un d'entre eux, voire les 2, souhaitait participer à cet événement important, il(s) sera(ont), bien entendu, intégré(s) à l'équipe d'arbitrage ; Si les 4 ARC sont présent, la ligue retirera 2 des arbitres neutres et l'arbitrage sera réalisé en équipe de 7.
- Le tarif reste inchangé, malgré l'envoi de 3 à 5 arbitres au lieu d'un seul, et est donc de ____ euros par équipe.

Si vous êtes d'accord avec ce fonctionnement, je vous remercie de renvoyer le coupon réponse ci-dessous à la LIGUE _____ et à la FFFA, viesportive@fffa.org, **avant le jeudi précédent la rencontre**. Si non vous devrez présenter 2 ARC le jour de la rencontre.

Responsable Commission Régionale d'Arbitrage

Merci de renvoyer ce coupon-réponse à la FFFA et à la LIGUE _____ qui se chargera de le joindre à la feuille de match. **Votre accord sera également stipulé sur la feuille de match avant le début de la rencontre.**

Je soussigné, Mr/Mme _____, président du club des _____ est conscient(e) que la substitution des arbitres clubs par des arbitres mandatés par la LIGUE _____, est une dérogation au règlement fédéral, RPA FA, article 3.1.

Cependant, dans le cadre d'un match qualificatif, l'envoi d'une équipe d'arbitrage mandatée par la LIGUE _____ représente un gage de sérénité et **je m'engage à ne pas porter réclamation** sur ce point.

	Visa Président Club	Visa Président Ligue	Visa Responsable CRA
Date			
Signature			

Fédération Française de Football Américain

79, rue Rateau - 93120 La Courneuve - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71 - www.fffa.org - fffa@fffa.org

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00032 / APE n°9319 Z